



## **« La concertation est trop descendante, c'est de l'information, ce n'est pas de la négociation »**

Sur BFM-TV, le Président ROTTNER s'est plaint de la communication de l'Etat vers les collectivités locales. Il a dit : « *la concertation de l'état est trop descendante, c'est de l'information* ». Or, c'est exactement l'analyse que fait notre intersyndicale CGT - FO - FSU sur la pratique du dialogue social au Conseil Régional Grand Est. Le Président ROTTNER reproche donc à l'Etat de faire ce que lui-même pratique dans le Grand Est vis-à-vis de nos organisations syndicales.

Tout est fait pour limiter l'action des syndicats dans leur volonté d'une véritable amélioration des conditions de travail des agents.

La politique de réduction des emplois, par l'application du PQSVM et la réorganisation perpétuelle des services administratifs, qui est mise en œuvre depuis plusieurs mois, génèrent d'importantes conséquences sur le quotidien des personnels. Ajouté à cela, un certain nombre d'engagements ne sont pas respectés, notamment en matière de régime indemnitaire (RIFSEEP) ;

- Il nous faut rappeler le passage en force du **Plan de Qualité de Service et de Valorisation des Métiers (PQSVM)**, rejeté par toutes les organisations syndicales au comité technique du 14 mai 2019. Celui-ci a pour objectif de réduire les effectifs dans les lycées, sous couvert de création d'**Equipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels (EMOP)** et de **Titulaires Remplaçants Mobiles (TRM)**. Le véritable objectif est la réduction de plusieurs centaines d'emplois à court terme dans les lycées. **En pleine crise sanitaire, ce plan a été mis en œuvre dès la rentrée scolaire de septembre 2020 !!!**
- Sur les sites administratifs, les diverses réorganisations s'effectuent dans la plus grande opacité. Pour les agents, « *circulez, il n'y a rien à voir!* » Toutes revendications portées dans l'intérêt des agents administratifs sont rejetées au prétexte que ceux-ci sont préservés par leur situation en télétravail à 100% dans le cadre de la gestion du Covid.
- Pour le régime indemnitaire (RIFSEEP), les engagements pris pour l'attribution de l'intégralité des primes dès la parution du décret (février 2020) qui permet aux ATTEE de le percevoir ainsi que la clause de revoyure prévue pour 2020 n'ont pas été respectés. Le Président se sert une nouvelle fois de la situation liée à la pandémie pour ne pas respecter les accords validés en instances bien avant l'arrivée du virus !

Les représentants du personnel de la collectivité rappellent qu'ils ont bien été informés des mesures prises dans la gestion de la Covid19 mais, à aucun moment, ils n'ont été associés.

Pourtant la consultation des syndicats est obligatoire dans le cadre des instances paritaires. La Ministre de la Fonction Publique l'a rappelé aux responsables des collectivités.

En conclusion, tout comme l'Etat, ROTTNER décide : « *voilà ce que nous allons faire, point à la ligne.* »

L'expression du Président ROTTNER : « *Nous sommes l'Equipe de France du Grand Est* » lors de ses vœux aux agents de la collectivité nous interpelle. On voit que le capitaine n'a pas l'expérience de la "causerie" avec les représentants du personnel !

La période actuelle prouve combien les Services Publics sont à préserver, à valoriser, à renforcer plutôt qu'à démanteler. Le manque cruel d'effectifs et de reconnaissance altère considérablement la qualité du service public en particulier les moyens dédiés à l'accueil des élèves et du public, de l'entretien des locaux, de la maintenance, de la restauration, assurés par les agents des lycées, ainsi que la mise en œuvre des politiques publiques (transports, culture, formation professionnelle, économie, etc...) assurée par les agents administratifs.

C'est aussi l'occasion de repenser le sens et les priorités de l'organisation, aux conditions de travail et à la valorisation de toutes et tous.



Le refus du Président Jean ROTTNER de recevoir l'intersyndicale CGT - FO - FSU atteste bien de l'absence d'une véritable démocratie sociale et du rejet d'un dialogue social constructif au sein de notre collectivité.

Gageons que très rapidement le Président saura reconsidérer qu'il est important d'ouvrir un véritable dialogue.

Ne nous trompons pas, les avancées obtenues jusqu'à présent ont toujours été obtenues par le travail et l'obstination des syndicats et avec le soutien d'une majorité des agents.

D'ores et déjà, nous vous informons qu'un préavis de grève de l'intersyndicale couvrant une période du 14 janvier au 31 mars 2021. Celui-ci va permettre aux organisations syndicales de mettre en place des actions et à tous les personnels de se mobiliser, d'agir et de soutenir ces actions visant à défendre leurs intérêts et un service public de qualité équitable et accessible pour tous.

Il est important que tous les agents s'emparent de la situation, la partagent avec le plus grand nombre de collègues afin que TOUS les personnels se mobilisent.

Nos organisations syndicales sont fortement mobilisées et sont à votre disposition pour vous tenir informés de la situation et des actions engagées et à engager.

CGT	FO	FSU
☎ : 03.55.55.07.10 💻 : <a href="mailto:cgt.cr.grandest@gmail.com">cgt.cr.grandest@gmail.com</a>	☎ : 03.87.61.65.44 💻 : <a href="mailto:fo.crgrandest@gmail.com">fo.crgrandest@gmail.com</a>	☎ : 03.87.65.33.73 💻 : <a href="mailto:fsuter.acal@laposte.net">fsuter.acal@laposte.net</a>